



Bourses EPITER pour le cours IDEA

L'Association Epiter alloue des bourses pouvant aller de 1 000 à 2 500 Euros à des candidats au cours IDEA.

Chaque bourse peut couvrir des frais d'inscription et/ou de déplacement et/ou de séjour pour le cours IDEA.

Conditions de candidatures

- Ne pas avoir obtenu de prise en charge des frais d'inscription et/ou de séjour par son employeur ou par un autre organisme ;
- S'engager à faire un retour dans le mois qui suit la fin du cours IDEA via un écrit d'une à deux pages, sur la perception du cours IDEA quant à son apport et ses retombées potentielles pour son projet professionnel du candidat, et accepter sa publication sur le site Internet de l'association Epiter.

Étapes pour la demande d'une bourse

1. Envoyer une lettre de motivation et un curriculum vitae (CV) à Epiter à : epiterorg@gmail.com
2. Passer un entretien, en présentiel ou en visio-conférence, avec un membre du CA d'Epiter.

Critères d'attribution de la bourse

L'acceptation ou le rejet de la demande de bourse et le montant de la bourse feront l'objet d'une décision du CA d'Epiter après retour du membre du CA ayant participé à l'entretien avec le candidat, portant sur les éléments suivants :

- La lettre de motivation et le CV
- L'entretien

Une expérience dans le champ de la santé publique, l'adéquation entre la formation IDEA et les perspectives professionnelles envisagées et le niveau de revenu du pays de résidence du candidat seront également pris en compte dans l'attribution de la bourse.

La bourse sera versée sous réserve d'une inscription au cours validée par l'EHESP.